



**COSOB**

لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها

Alger, le 31 mai 2011

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du marché financier en Algérie, une convention de financement de la première phase de cette réforme a été signée le 12 Mai 2011 entre le Gouvernement Algérien et le PNUD.*

*L'autorité du marché financier en Algérie appelée «Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse» (COSOB), a été désignée comme agence de réalisation de la première phase de la réforme du marché financier. Le président de la Commission (COSOB) Monsieur Ismail Noureddine est désigné en tant que Directeur National du Projet.*

*Le Ministère des Finances assure le pilotage stratégique et institutionnel et veille à l'examen, la validation et l'approbation des rapports et des résultats des travaux des groupes de travail.*

*Le PNUD s'est engagé à soutenir et à accompagner les autorités et les acteurs du marché financier en Algérie, à travers une Unité de Gestion de Projet qui regroupera des experts internationaux et nationaux, des autorités et des acteurs de la place pendant une durée de 10 mois .*

*Cette première phase de la réforme intitulée «évaluation- conception» fait partie du plan de développement et de modernisation du marché financier en Algérie, adopté par les pouvoirs publics qui garantissent son pilotage et sa mise en œuvre.*

*Le principal objectif visé à cette étape consiste à concevoir le modèle et le schéma cible d'organisation et de fonctionnement du marché financier dans le contexte institutionnel de l'Algérie et conformément aux standards internationaux.*

*Ce projet permettra de contribuer au développement d'un marché financier réglementé, actif, ouvert et sécurisée à même de constituer à moyen terme une source de financement direct des entreprises privées et publiques. Ceci, grâce à la mobilisation de l'épargne vers investissement direct et transparent dans des entreprises admises selon leurs performances, leur gouvernance et leur compétitivité.*

*Il vise cinq domaines prioritaires au secteur identifiés par la place d'Alger :*

- 1-Adapter le cadre légal, réglementaire et fiscal pour favoriser l'émission de nouveaux titres d'actions et d'obligations ;*
- 2-Renforcer les missions et capacités des institutions et entreprises de marché à travers la définition d'un modèle et schéma cible d'organisation et de fonctionnement du marché ;*
- 3- Réorganiser et professionnaliser les services d'investissement et tous les métiers nécessaires au développement du marché financier ;*
- 4- Moderniser les systèmes informatiques et d'information de la chaîne de négociation, de compensation, de règlement- livraison et leur supervision ;*
- 5- Définir et assurer un plan de communication et de formation des acteurs, des autorités, des investisseurs et des émetteurs.*

*Dans ce cadre, le PNUD en collaboration avec la COSOB lance -à travers les sites web du PNUD (ci-dessous indiqués), des appels à candidature pour recruter cinq experts internationaux spécialisés en :*

- 1- droit Bousier ;*
- 2- Stratégie d'organisation et de fonctionnement des marchés financiers ;*
- 3- Organisation et développement des métiers de marché et de prestations de services d'investissement ;*
- 4- Système d'information et informatique dans le domaine des marchés ;*
- 5- Communication financière institutionnelle et stratégie marketing des marchés financiers.*

*Par ailleurs, des consultants nationaux interviendront aussi durant la période du projet dans les domaines suivants :*

- 1. Droit des affaires en Algérie,*
- 2. Droit administratif notamment dans le domaine des autorités de régulation,*
- 3. Pratiques comptables et fiscalité,*
- 4. Communication et informations financières.*

*Les termes de références des différentes interventions des experts seront disponibles sur le site web du PNUD dès le début du mois de juin 2011 [www.dz.undp.org](http://www.dz.undp.org) et [www.undp.org](http://www.undp.org)*